

Préfecture de la Haute-Marne

Plan de Prévention du Risque Inondation Marne Aval

Cartographie du zonage réglementaire

*Vu pour être annexé à mon arrêté
n° 2143 du 31 juillet 2007*

Pour le Préfet,
et par délégation
le Directeur du Service Interministériel
de Défense et de Protection Civile

Avertissement : ce document ne fait pas apparaître le zonage réglementaire
du PPRi de l'Ornel approuvé le 10/08/2005 auquel il convient également de se référer

Denis FAVREL



0 100 m 1 km

Echelle : 1 / 10 000

Fond de plan : © IGN Scan 25 ®

Date : Juillet 2007

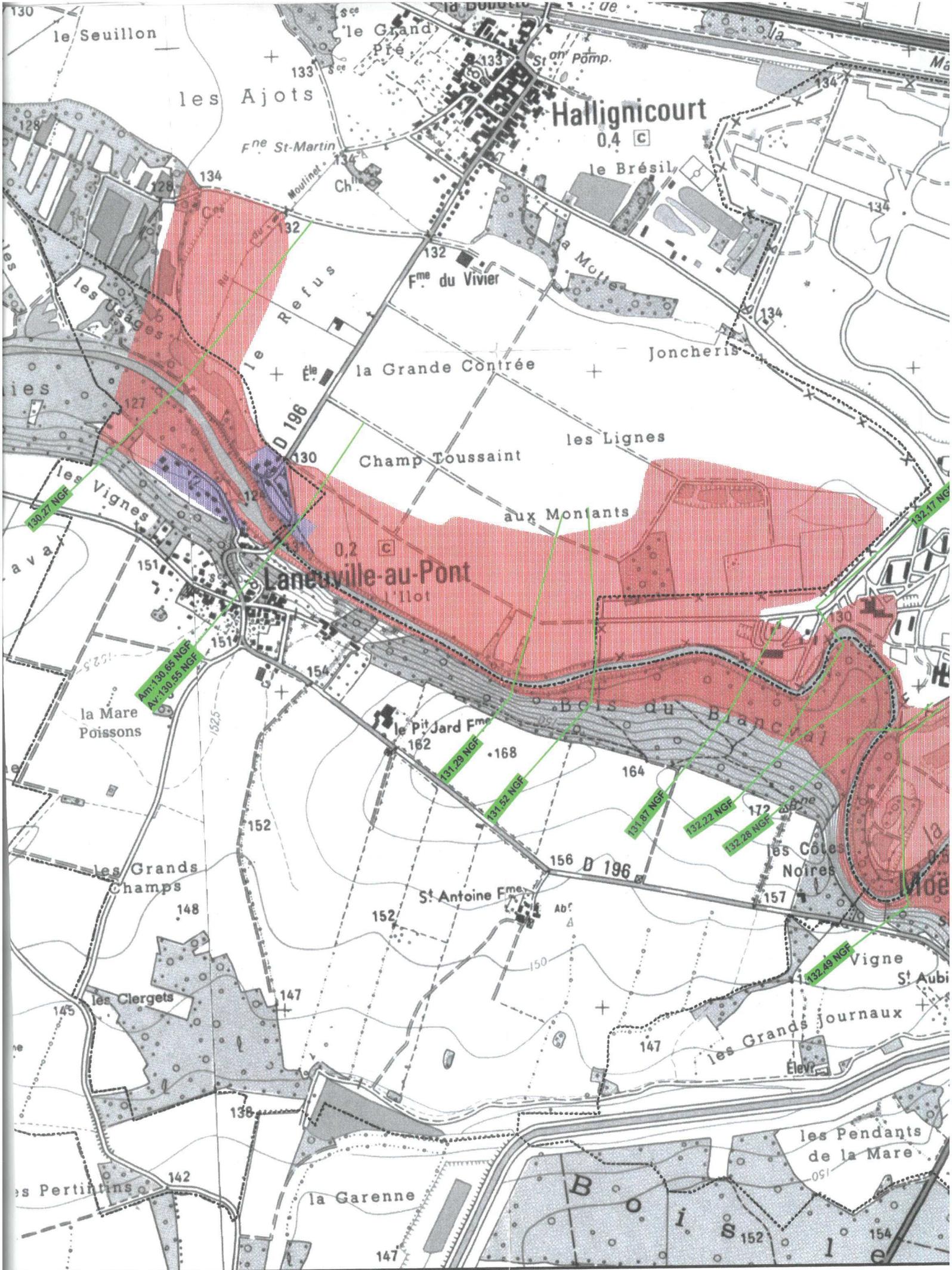


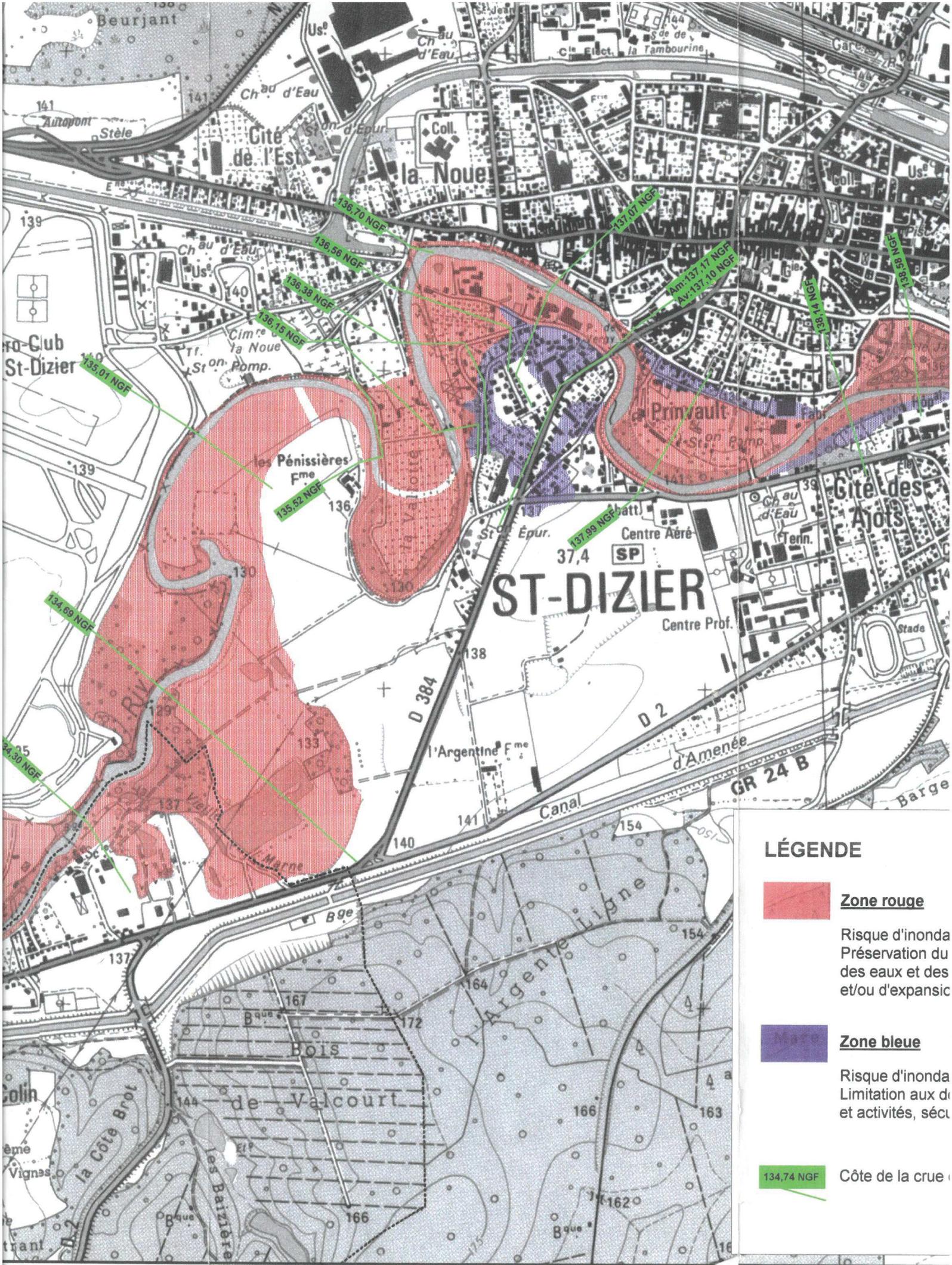
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

direction
départementale
de l'Équipement
Haute-Marne



Bureau d'ingénieurs conseils





LÉGENDE

 **Zone rouge**

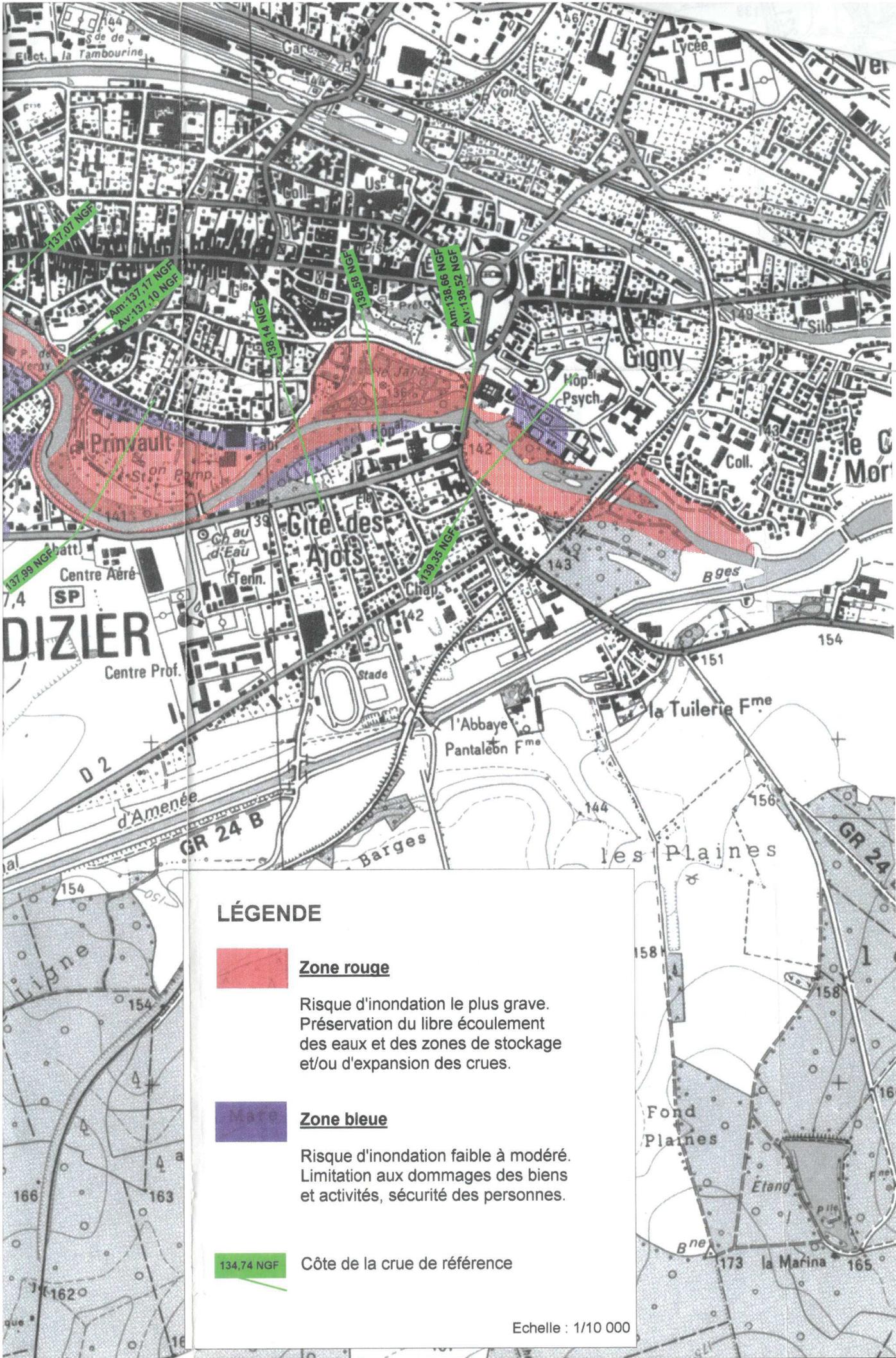
Risque d'inonda
Préservation du
des eaux et des
et/ou d'expansio

 **Zone bleue**

Risque d'inonda
Limitation aux d
et activités, sécu

 **Côte de la crue**

134,74 NGF



LÉGENDE



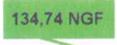
Zone rouge

Risque d'inondation le plus grave.
Préservation du libre écoulement
des eaux et des zones de stockage
et/ou d'expansion des crues.



Zone bleue

Risque d'inondation faible à modéré.
Limitation aux dommages des biens
et activités, sécurité des personnes.



Côte de la crue de référence

Echelle : 1/10 000